

Moisson Montréal inc.

Rapport financier

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 18
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Dons en denrées redistribués	19
Annexe B – Produits et charges par centres d'activités	19 - 20
Annexe C – Ventilation des charges	21
Annexe D – Produits financiers et autres	22

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Moisson Montréal inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Moisson Montréal inc.** (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, la Société obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits (charges) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 31 mars 2023 et 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 1

Montréal, Québec
Le 26 mai 2023

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132389

Résultats

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
Approvisionnement alimentaire		
Dons en denrées reçus	129 666 765 \$	100 566 996 \$
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	(4 345 179)	(4 079 535)
Dons en denrées redistribués (annexe A)	<u>(124 914 128)</u>	<u>(98 648 767)</u>
Résultat net – Approvisionnement alimentaire	<u>407 458</u>	<u>(2 161 306)</u>
Activités de distribution alimentaire		
Produits		
Dons (annexe B)	6 585 142	5 417 983
Activités de financement (annexe B)	2 614 413	2 678 378
Contributions (annexe B)	393 049	352 526
Location et prestations de services	430 950	364 332
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	436 425	310 832
Produits financiers et autres (annexe D)	<u>134 555</u>	<u>14 912</u>
	<u>10 594 534</u>	<u>9 138 963</u>
Charges (annexe C)		
Opérations		
Entrepôt	1 902 896	1 646 611
Approvisionnement	637 757	411 054
Transport	1 319 949	1 105 763
Entretien du bâtiment	832 326	907 339
Liaison communautaire	<u>77 855</u>	<u>138 653</u>
	<u>4 770 783</u>	<u>4 209 420</u>
Activités de financement (annexe C)	<u>145 916</u>	<u>104 881</u>
Développement des activités et des communications (annexe C)	<u>482 152</u>	<u>540 119</u>
Développement philanthropique (annexe C)	<u>401 880</u>	<u>322 015</u>
Administration (annexe C)		
Direction générale et finances	1 044 601	901 069
Ressources humaines	433 037	368 812
Frais financiers	-	8 117
	<u>1 477 638</u>	<u>1 277 998</u>
	<u>7 278 369</u>	<u>6 454 433</u>
Résultat net – Activités de distribution alimentaire avant autres produits (charges)	<u>3 316 165</u>	<u>2 684 530</u>
Autres produits (charges) (note 15)		
Distributions	-	248 880
Dons	<u>(2 400 000)</u>	<u>(2 370 880)</u>
	<u>(2 400 000)</u>	<u>(2 122 000)</u>
Résultat net – Activités de distribution alimentaire	<u>916 165</u>	<u>562 530</u>
Excédent des produits (charges)	<u>1 323 623 \$</u>	<u>(1 598 776) \$</u>
Total des produits	<u>140 261 299 \$</u>	<u>109 954 839 \$</u>
Total des charges	<u>138 937 676</u>	<u>111 553 615</u>
Excédent des produits (charges)	<u>1 323 623 \$</u>	<u>(1 598 776) \$</u>
Excédent des produits excluant l'approvisionnement alimentaire	<u>916 165 \$</u>	<u>562 530 \$</u>

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2023

2022

	Affectations internes (note 14)			Non affecté	Total	Total
	Gestion d'immo-bilisations	Investi en immo-bilisations	Pour l'amélioration de l'accessibilité			
Solde au début	1 051 194 \$	2 423 172 \$	- \$	4 706 771 \$	8 181 137 \$	9 779 913 \$
Excédent des produits (charges)	-	(186 723)*	-	1 510 346	1 323 623	(1 598 776)
Virement (notes 13 et 14)	1 465 260	64 230	200 000	(1 729 490)	-	-
Investissement en immobilisations (note 14)	(560 454)	523 996	-	36 458	-	-
Solde à la fin	1 956 000 \$	2 824 675 \$	200 000 \$	4 524 085 \$**	9 504 760 \$	8 181 137 \$

* Représenté par :

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

442 194 \$

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

(645 835)

Gain sur disposition d'immobilisations corporelles

16 918

(186 723) \$

** Représenté par :

Stocks de denrées à être redistribués

1 891 810 \$

Autres actifs nets

2 632 275

4 524 085 \$

Situation financière

31 mars

2023

2022

Actif à court terme

Encaisse (note 3)	3 338 043 \$	2 847 418 \$
Débiteurs (note 4)	111 324	380 043
Subvention à recevoir du MAMOT	-	48 694
Stocks de denrées	1 891 810	1 484 352
Frais payés d'avance	30 961	50 041
Portion échéant à court terme de placements (note 5)	730 000	1 386 000

6 102 138

6 196 548

Placements (note 5)

1 412 699

486 190

Placements réservés au support alimentaire des enfants (note 6)

1 093 581

1 171 259

Immobilisations corporelles (note 7)

5 803 566

6 095 308

Immobilisations incorporelles (note 8)

197 735

10 914

8 507 581

7 763 671

Total de l'actif

14 609 719 \$

13 960 219 \$

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer (note 9)	600 862 \$	869 124 \$
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 10)	75 163	-
Produits reçus d'avance	158 727	6 955
Portion exigible de la dette à long terme subventionnée (note 11)	-	48 694

834 752

924 773

Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12)

1 093 581

1 171 259

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)

3 176 626

3 683 050

4 270 207

4 854 309

Total du passif

5 104 959

5 779 082

Actif net

Affectations internes (note 14)		
Pour l'amélioration de l'accessibilité	200 000	-
Gestion d'immobilisations	1 956 000	1 051 194
Investi en immobilisations	2 824 675	2 423 172
Non affecté	4 524 085	4 706 771

9 504 760

8 181 137

Total du passif et de l'actif net

14 609 719 \$

13 960 219 \$

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits (charges)	1 323 623 \$	(1 598 776) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Variation des stocks de denrées	(407 458)	2 161 306
Apports reportés afférents aux projets spécifiques constatés à titre de produits (note 10)	(284 237)	(220 169)
Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants constatés à titre de produits (note 12)	(50 000)	(5 000)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	(442 194)	(319 142)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	645 835	500 991
Dons de placements constatés à titre de produits	(198 303)	(134 931)
Gain sur réalisation de placements compris dans les produits financiers	(8 802)	(10 567)
Variation de la juste valeur marchande des placements	73 574	62 423
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(16 918)	-
	635 120	436 135
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 18)	161 716	(102 288)
Encaissement d'apports reportés afférents aux projets spécifiques (note 10)	295 170	155 169
Revenus de placements affectés aux apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12)	39 249	40 343
	1 131 255	529 359
Activité de financement		
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	-	442 081
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(3 223 004)	(2 205 364)
Réalisation de placements	3 096 777	2 519 500
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(540 403)	(379 371)
Disposition d'immobilisations corporelles	26 000	-
	(640 630)	(65 235)
Augmentation nette de l'encaisse	490 625	906 205
Encaisse au début	2 847 418	1 941 213
Encaisse à la fin	3 338 043 \$	2 847 418 \$
Informations supplémentaires sans effet sur la trésorerie		
Remboursement des dettes à long terme par le MAMOT – financement	48 694 \$	111 710 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer – investissement	23 752 \$	14 159 \$
Variation de la juste valeur des placements réservés au support alimentaire des enfants et des apports reportés afférents au support alimentaire des enfants – investissement et financement	66 927 \$	3 562 \$

Notes complémentaires**31 mars 2023**

1. Constitution et nature des activités

Moisson Montréal inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. La Société travaille à assurer un approvisionnement alimentaire optimal aux organismes communautaires desservant les personnes en difficulté de l'Île de Montréal tout en participant au développement de solutions durables pour favoriser la sécurité alimentaire. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Moisson Montréal inc. peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables*Référentiel comptable*

La Société applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports et des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons et contributions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits se rapportant aux activités de financement sont constatés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits de location sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les prestations de services sont constatées lorsque les services sont rendus.

Les produits financiers et autres sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Dons en denrées reçus et redistribués sous forme de produits alimentaires et compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire

Le fonctionnement de la Société dépend, en grande partie, de dons reçus sous forme de produits alimentaires. Les dons en denrées reçus et redistribués sont pesés et comptabilisés par catégorie d'aliments afin d'en établir la valeur. Le compost, le recyclage et les déchets sont également pesés et comptabilisés selon la même méthode. Les dons sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données pour évaluer les denrées reçues, redistribuées ainsi que le compost, le recyclage et les déchets.

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)*Dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens*

Les dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens (dons en nature) sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports reçus sous forme de fournitures pour l'exercice 2023 se composent de dons en denrées reçus, de placements en actions cotées en bourse et de dons en services. La juste valeur des dons en denrées reçus est établie à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données. Les placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres. Les dons en services sont évalués à la valeur réelle que la Société aurait payée sur le marché pour ces services. La juste valeur de ces dons de fournitures, de services ou de biens représente 220 093 \$ en 2023 (154 931 \$ en 2022).

Stocks de denrées

Les stocks de produits alimentaires sont détenus en transit avant leur distribution. Ils sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Matériel de réfrigération et congélation	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel de bureau et d'entrepôt	20 % et 30 %

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations incorporelles détenues par la Société sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour la Société. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations corporelles et incorporelles et les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles correspondantes. Lorsqu'une partie d'un montant affecté peut être utilisée, avec l'accord du donateur, pour couvrir des charges courantes, cette partie de l'apport reporté est alors virée aux produits de l'exercice.

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

*Instruments financiers**Évaluation*

La Société évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'elle évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2023 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la détermination de la valeur des denrées et la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Encaisse

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse	1 191 834 \$	675 069 \$
Encaisse à taux progressif	<u>2 146 209</u>	<u>2 172 349</u>
	3 338 043 \$	2 847 418 \$

4. Débiteurs

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Distributions à recevoir de la Fondation du Grand Montréal	- \$	248 880 \$
Autres sommes à recevoir	25 263	103 120
Intérêts courus à recevoir	35 812	6 062
Taxes de vente	<u>50 249</u>	<u>21 981</u>
	111 324 \$	380 043 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Placements

	2023		2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Certificats de placement garanti, taux variant de 3,95 % à 5,13 %, échéant jusqu'en novembre 2024	1 330 000 \$	1 330 000 \$	1 385 917 \$	1 386 000 \$
Fonds communs de placement	900 000	812 699	500 000	486 190
	2 230 000 \$	2 142 699	1 885 917 \$	1 872 190
Portion échéant à court terme		730 000		1 386 000
		1 412 699 \$		486 190 \$

6. Placements réservés au support alimentaire des enfants

	2023		2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse	133 581 \$	133 581 \$	43 515 \$	43 515 \$
Certificats de placement garanti, taux variant de 2,4 % à 5,05 %, échéant jusqu'en janvier 2025	960 000	960 000	240 000	240 000
Fonds communs de placement	-	-	820 817	887 744
	1 093 581 \$	1 093 581 \$	1 104 332 \$	1 171 259 \$

7. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	1 460 619 \$	- \$	1 460 619 \$	1 460 619 \$
Bâtiment	5 746 830	2 888 270	2 858 560	2 972 134
Matériel roulant	1 044 062	709 804	334 258	264 210
Matériel de réfrigération et congélation	1 224 611	803 952	420 659	525 824
Matériel informatique	329 883	306 784	23 099	32 984
Matériel de bureau et d'entrepôt	2 053 080	1 346 709	706 371	839 537
	11 859 085 \$	6 055 519 \$	5 803 566 \$	6 095 308 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Immobilisations incorporelles	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	294 300 \$	99 264 \$	195 036 \$
Matériel multimédia – Programme de récupération alimentaire en supermarchés	36 544	34 120	2 424
Marque de commerce	3 821	3 546	275
	334 665 \$	136 930 \$	197 735 \$
			10 914 \$

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 190 096 \$ de logiciels, car ils n'étaient pas en service au 31 mars 2023.

9. Crédoiteurs et charges à payer	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	284 637 \$	313 600 \$
Dons à payer à la Fondation du Grand Montréal	-	248 880
Salaires et vacances à payer	260 060	262 949
Sommes à remettre à l'État	56 165	43 695
	600 862 \$	869 124 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

10. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les apports reportés sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de projets menés par la Société.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	BAC Après la Cloche	BAC National Standard program	Walmart – Luttez contre la faim	Autres projets	2023	2022
Solde au début	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	65 000 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	25 960	10 000	85 339	173 871	295 170	155 169
Transfert des apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	-	-	-	64 230	64 230	-
Apports constatés à titre de produits	<u>(25 960)</u>	<u>-</u>	<u>(85 339)</u>	<u>(172 938)</u>	<u>(284 237)</u>	<u>(220 169)</u>
Solde à la fin	Néant \$	10 000 \$	Néant \$	65 163 \$	75 163 \$	Néant \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

11. Dette à long terme subventionnée	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Emprunt du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, taux de 4 %, remboursé au cours de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>48 694 \$</u>
	-	48 694
Portion exigible de la dette à long terme subventionnée	<u>-</u>	<u>48 694</u>
	Néant \$	Néant \$

12. Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés aux parents et aux enfants de l'Île de Montréal vivant une situation de pauvreté. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	1 171 259 \$	1 132 354 \$
Revenus de placements affectés au projet	39 249	40 343
Variation de la juste valeur des placements réservés	(66 927)	3 562
Apports constatés à titre de produits	<u>(50 000)</u>	<u>(5 000)</u>
Solde à la fin	<u>1 093 581 \$</u>	<u>1 171 259 \$</u>

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	3 683 050 \$	3 560 111 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	442 081
Amortissement	(442 194)	(319 142)
Apports transférés	<u>(64 230)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>3 176 626 \$</u>	<u>3 683 050 \$</u>

Notes complémentaires**31 mars 2023**

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Au cours de l'exercice précédent, Moisson Montréal inc. a comptabilisé des apports de 442 081 \$, dont un montant de 244 905 \$ de la Fondation McKesson pour l'acquisition d'un nouveau camion ainsi qu'un montant de 117 000 \$ pour la construction de nouveaux congélateurs et l'installation d'une unité de transformation alimentaire provenant du Fonds Moisson Montréal de la Fondation du Grand Montréal pour l'installation d'une unité de transformation alimentaire. La création de ce fonds avait été initiée et financée en janvier 2018 par la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal dans le cadre de ses projets sociaux-économiques.

Au cours de l'exercice, Moisson Montréal inc. a utilisé les fonds reçus en 2022 de la Fondation McKesson pour l'acquisition d'un nouveau camion d'une valeur de 180 675 \$. L'apport excédentaire de 64 230 \$ a été transféré aux apports reportés afférents à des projets spécifiques et sera utilisé pour l'entretien du nouveau camion.

14. Affectations internes*Gestion d'immobilisations*

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 1 465 260 \$ pour la gestion d'immobilisations en prévision d'éventuels travaux nécessaires pour maintenir la bonne condition des immobilisations de la Société et un montant de 560 454 \$ a été investi afin d'acquérir des immobilisations.

Investi en immobilisations

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles et de le présenter après déduction des apports reportés afférents aux immobilisations et de la portion non subventionnée des emprunts, s'il y a lieu.

Pour l'amélioration de l'accessibilité

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 200 000 \$ pour la mise en route de projets visant à obtenir des denrées auprès d'agriculteurs et améliorer leur service de distribution à l'Est de la ville de Montréal.

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal*Fonds de dotation*

Au cours d'un exercice précédent, la Société a établi à la Fondation du Grand Montréal (FGM) un fonds de dotation dans le but de créer une source de financement permanente et autonome dont les actifs sont investis dans une perspective à long terme. Les sommes recueillies au cours de l'exercice pour le Fonds Moisson Montréal à la FGM proviennent de dons de fondations privées, de particuliers et d'entreprises.

Les sommes recueillies par la FGM, qui totalisent 51 635 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (298 755 \$ en 2022 dont 80 000 \$ proviennent d'un don à la Société) ont été placées dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM) conformément à la politique de placement de la FGM et seront gardées pendant une période minimale de dix ans depuis sa création en 2020. La FGM distribue annuellement des sommes provenant des revenus du fonds, conformément à sa politique de distribution. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distributions à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Les soldes du fonds au 31 mars 2023 étaient de 1 433 087 \$ (1 355 808 \$ en 2022).

Notes complémentaires

31 mars 2023

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal (suite)*Fonds philanthropique*

Au cours de l'exercice, la Société a transféré 2 400 000 \$ (2 042 000 \$ en 2022) à la FGM dans un fonds philanthropique désigné à durée limitée. Ce transfert avec cession de propriété a été comptabilisé dans les charges à titre de dons à l'état des résultats. Le fonds est destiné à soutenir Moisson Montréal inc. dans la poursuite de sa mission. La FGM investit les sommes reçues dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM), conformément à sa politique de placement. Les sommes, la valeur marchande de l'actif ainsi que les revenus qu'elles généreront, seront retournés à la Société après une période minimale de six ans depuis sa création en 2020. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distributions à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Le solde du fonds au 31 mars 2023 était de 11 202 404 \$ (8 671 075 \$ en 2022).

Politique de la FGM quant à la distribution des revenus pour le fonds de dotation et le fonds philanthropique

Le taux de distribution est fixé annuellement par le conseil d'administration de la FGM sur la recommandation du comité des placements à un minimum de 3,5 % de la valeur marchande moyenne de clôture du fonds durant les 12 trimestres prenant fin le 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas des nouveaux fonds dont l'établissement date de moins de 12 trimestres, le montant total des distributions d'une année donnée est fixé au taux déterminé par le conseil d'administration de la FGM multiplié par la valeur marchande moyenne de clôture du fonds de tous les trimestres depuis son établissement jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas du fonds philanthropique, la Société peut demander une distribution supérieure à celle établie par la FGM jusqu'à un maximum annuel équivalent à 17 % de la valeur marchande du fonds au 31 décembre de l'année précédente.

Le taux de distribution est fixé à 3,5 %, afin de respecter le contingent requis pour que la FGM puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance. La recommandation est de verser 3,5 % de la valeur marchande moyenne pour l'ensemble des fonds de la FGM. Advenant que la FGM n'a pas versé la somme minimale au global, elle se réserve le droit de verser des contributions au détenteur de son choix.

Au cours de l'exercice, à la demande de la Société, la FGM n'a distribué aucune somme à la Société (248 880 \$ en 2022 qui a été réinvestie en totalité).

16. Instruments financiers*Risques et concentrations*

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Société aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2023.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Notes complémentaires**31 mars 2023**

16. Instruments financiers (suite)*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable (encaisse à taux progressif) qui assujettissent la Société à un risque de flux de trésorerie et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (certificats de placement garanti) qui assujettissent la Société à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est principalement exposée à ce risque à l'égard de ses fonds communs de placement. La politique de placement circonscrit le risque de prix autre en limitant le maximum de titres à revenu variable et à revenu fixe pouvant être détenus. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait que la répartition des placements se fait entre différents secteurs.

Passifs financiers garantis

Au 31 mars 2023, aucun passif financier n'est garanti (48 694 \$ en 2022).

17. Informations à fournir concernant le capital

La Société définit son capital comme étant le solde de l'actif net affecté et non affecté. La Société est soumise à une exigence externe en matière d'accumulation de capital de la part du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS C-S) dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). La Société a reçu au courant de l'exercice dans le cadre du PSOC 138 449 \$ (129 688 \$ en 2022). La Société doit limiter son excédent financier accumulé non affecté à un montant inférieur à 25 % de ses dépenses annuelles. En cas de défaut, le CIUSSS C-S pourrait diminuer la subvention annuelle voire révoquer son soutien financier. Au 31 mars 2023, la Société respecte cette exigence.

En matière de gestion du capital, la Société vise de façon générale à maintenir un capital suffisant lui permettant de garder un niveau de liquidité satisfaisant afin de répondre de façon régulière et continue à sa mission qui est la récupération et la distribution des denrées alimentaires aux familles les plus démunies de la région de Montréal.

Notes complémentaires

31 mars 2023

17. Informations à fournir concernant le capital (suite)

Comme ses principales activités de levée de fonds sont saisonnières et se concentrent au mois de décembre de chaque année, la Société s'est fixé comme objectif de garder en termes de liquidité immédiate, l'équivalent d'environ six mois d'opérations. Cela assure un coussin financier adéquat et maintient une constance dans ses offres de service. Ainsi, la Société sera moins vulnérable face aux fluctuations à court et à moyen termes de ses sources de revenus, et pourra assurer le remplacement au moment opportun de ses équipements et installations.

L'encaisse excédentaire non nécessaire aux activités courantes sera confiée à des professionnels en gestion de portefeuilles afin d'obtenir un rendement appréciable avec un minimum de risque. La direction vérifie de façon périodique que les règles d'investissement établies sont respectées afin d'assurer la garantie du capital investi.

18. Flux de trésorerie

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	268 719 \$	(112 499)\$
Frais payés d'avance	19 080	(14 590)
Créditeurs et charges à payer	(277 855)	74 646
Produits reçus d'avance	<u>151 772</u>	<u>(49 845)</u>
	<u>161 716 \$</u>	<u>(102 288)\$</u>

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2023.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2023

2022

ANNEXE A – DONNS EN DENRÉES REDISTRIBUÉS

Stocks de denrées au début	1 484 352 \$	3 645 658 \$
Denrées reçues	129 666 765	100 566 996
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	<u>(4 345 179)</u>	<u>(4 079 535)</u>
	126 805 938	100 133 119
Stocks de denrées à la fin	<u>(1 891 810)</u>	<u>(1 484 352)</u>
	<u>124 914 128 \$</u>	<u>98 648 767 \$</u>

ANNEXE B – PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS**Produits**

Dons

Fondation Marcelle et Jean Coutu (incluant un amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 5 769 \$ (8 310 \$ en 2022))	722 385 \$	65 310 \$
Publipostage	308 329	929 944
Entreprises	1 028 284	1 123 392
Particuliers	1 735 424	904 700
Communautés religieuses	477 300	477 600
Autres fondations	414 807	692 522
Mensuels		
Particuliers	402 169	362 774
Syndicats et autres associations	31 988	42 597
En nature		
Entreprises	21 790	20 000
Particuliers	198 303	134 931
Dons planifiés	<u>827 690</u>	<u>244 042</u>

6 168 469 4 997 812

Centraide du Grand Montréal

416 673 420 1716 585 142 \$ 5 417 983 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2023

2022

ANNEXE B – PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS (suite)**Produits (suite)**

Activités de financement

La guignolée des médias	187 652 \$	145 330 \$
Grande récolte pour les enfants	69 440	14 530
Tournoi de golf	215 669	193 694
Banques alimentaires Canada (BAC)	194 847	700 872
Banques alimentaires du Québec (BAQ)	923 026	891 920
Campagne SAQXBAQ	603 990	428 216
Loto-Québec, Société des casinos du Québec et Casino de Montréal	77 110	87 555
Le Train des Fêtes CP	18 086	15 000
Autres activités	324 593	201 261
	<u>2 614 413 \$</u>	<u>2 678 378 \$</u>

Contributions

Gouvernement du Québec

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (note 17)	138 449 \$	129 688 \$
Emploi-Québec	10 800	7 800
Autres programmes provinciaux	10 500	9 738

Autres

Programme municipal	233 300	205 300
	<u>393 049 \$</u>	<u>352 526 \$</u>

Charges (annexe C)

Activités de financement

Tournoi de golf	70 253 \$	51 951 \$
Autres activités	18 383	4 480
	<u>88 636 \$</u>	<u>56 431 \$</u>

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

ANNEXE C – VENTILATION DES CHARGES

La Société fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent.

	Entrepôt	Approvisionnement	Transport	Entretien du bâtiment	Liaison communautaire	Activités de financement	Développement des activités et des communications	Développement philanthropique	Direction générale et finances	Ressources humaines	Total 2023	Total 2022
Salaires (déduction faite de subventions gouvernementales de 24 011 \$ en 2022)*	1 108 324 \$	254 687 \$	499 162 \$	148 995 \$	66 696 \$	- \$	409 929 \$	343 346 \$	675 084 \$	339 937 \$	3 846 160 \$	3 650 858 \$
Sous-contractants	3 637	-	64 596	-	-	-	-	10 666	-	6 930	85 829	95 102
Location d'équipement	92 540	-	88 720	1 328	-	-	-	-	-	-	182 588	110 644
Entretien et réparations	70 555	-	-	234 325	-	-	-	-	-	-	304 880	389 024
Transport externe	-	-	309 707	-	-	-	-	-	-	-	309 707	243 558
Achats de produits	-	371 740	-	-	-	-	-	-	-	-	371 740	270 636
Chauffage et électricité	-	-	-	213 635	-	-	-	-	-	-	213 635	221 742
Véhicules	-	-	235 003	52	-	-	-	-	-	-	235 055	154 021
Frais de rebuts	128 482	-	-	-	-	-	-	-	-	-	128 482	122 217
Fournitures d'entrepôt	130 241	-	-	-	-	-	-	-	-	-	130 241	84 973
Consultants et frais informatiques	-	-	-	-	-	-	-	-	156 287	-	156 287	106 554
Honoraires professionnels	-	-	-	145	-	-	16 852	-	90 371	17 277	124 645	87 121
Frais de recrutement	-	-	-	-	-	-	-	-	41 384	24 660	66 044	35 816
Frais de banque et transactionnels	-	-	-	-	-	57 280	-	-	5 320	-	62 600	50 052
Taxes municipales	-	-	-	47 624	-	-	-	-	-	-	47 624	38 813
Assurances	-	-	8 804	31 274	-	-	-	-	-	-	40 078	37 032
Télécommunications	795	2 629	1 932	1 083	335	-	626	1 862	18 112	590	27 964	26 592
Frais de bureau	939	-	860	-	-	-	11 538	-	14 377	2 130	29 844	33 916
Promotion	-	-	-	-	-	-	41 392	-	-	2 131	43 523	37 134
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 971	17 971	12 776
Frais d'organisation (annexe B)	-	-	-	-	-	88 636	-	22 834	-	-	111 470	71 374
Frais de déplacement et représentation	-	8 379	23	406	409	-	619	251	3 321	-	13 408	5 805
Charges diverses	1 450	322	234	-	10 415	-	1 196	22 921	24 928	21 293	82 759	59 565
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 117
Amortissement des immobilisations	365 933	-	110 908	153 459	-	-	-	-	15 417	118	645 835	500 991
	1 902 896 \$	637 757 \$	1 319 949 \$	832 326 \$	77 855 \$	145 916 \$	482 152 \$	401 880 \$	1 044 601 \$	433 037 \$	7 278 369 \$	6 454 433 \$

* La clé de répartition des salaires entre les différentes activités est la proportion du temps consacré par les employés à chacune des activités.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
--------------------------	------	------

ANNEXE D – PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES

Intérêts et dividendes	188 136 \$	74 154 \$
Gain sur réalisation de placements	8 802	10 567
Variation de la juste valeur marchande des placements	(73 574)	(62 423)
Frais de gestion de placements	(5 727)	(7 386)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	16 918	-
	<u>134 555 \$</u>	<u>14 912 \$</u>